

# LOU PASSADOU

 Your local link

 Bindeglied

 "Le Trait d'Union"



## Le carnaval à Bédoin, un patrimoine vivant



La Mairie de Bédoin, sous l'impulsion de Paule Benner et Christophe Bernard, a souhaité relancer cette année le Carnaval au cours d'un après-midi festif, rythmé et coloré, partagé par tous les âges « de 7 à 77 ans », le samedi 12 mars.

Petits et grands étaient venus malgré le mauvais temps, bien motivés pour assister au jugement de « Carmentran », défendu pour l'occasion par Louis Brueder, que nous remercions, et montrer leurs costumes, quelques fois très originaux, mais toujours très voyants et colorés. Après avoir défilé sur le cours, accompagnés musicalement par le groupe occitan « Cabre & Can », la brillante plaidoirie de l'avocat n'a pu épargner à « Carmentran » la mise à feu, sous les huées des enfants. Refroidis par une pluie fine, nous nous sommes retrouvés au centre culturel pour le goûter suivi du bal des enfants qui a rencontré un vif succès. Le soir, pour clore cette belle journée « ensoleillée » de joie et de

bonne humeur, le groupe musical a offert aux plus grands un « baléti » très apprécié, où la danse était de mise et le répertoire interdit !

Ce carnaval 2011 ayant reçu le succès espéré, nous vous donnons rendez-vous en 2012 pour une nouvelle édition.

Merci à tous les bénévoles et aux associations partenaires de ce projet qui ont, eux aussi, contribué à ce que cette journée soit plus belle que le ciel du jour !

## Action Jeunesse / Séjour au ski



La première semaine des vacances d'hiver a permis à quatorze jeunes de 13 à 16 ans, de la commune et des villages alentour, de se rendre du 19 au 26 février dernier dans le Champsaur pour pratiquer des sports de glisse sur diverses stations du secteur, aux confins du Parc des Ecrins. Nous étions, cette année encore, hébergés au Centre de vacances « les Jonquilles » à Saint Julien où nous avons été reçus chaleureusement.

Nous avons pu dévaler les pentes enneigées, la plupart artificiellement, de Chaillol, de Saint Léger, de Laye, d'Orcières et d'Ancelle, en ski ou en luge, glisser ensemble sur la patinoire de Merlette et nous divertir au bowling lors de notre dernière soirée.

Peu de temps creux, il est vrai ! Mais le séjour, sportif, avait été conçu ainsi.

La météo a été relativement clémente, hormis la première journée, ce qui ne nous a pas empêchés de braver neige et brouillard. Nous sommes rentrés bien fatigués mais prêts à renouveler une expérience similaire, ici ou ailleurs, pour partager une nouvelle aventure pour le bonheur de tous.

L'équipe d'encadrement :

Lisa Jaulin, Chems Cheraiti et Philippe Benoit-Gonin



## Le repas des Anciens, les 9 et 12 mars derniers

Les traditionnels repas des anciens offerts par la municipalité se sont déroulés comme chaque année aux Florans, le mercredi 9 et le samedi 12 mars, réunissant 190 personnes de Bédoin âgées de 75 ans et plus, en présence de M. le Maire et d'une partie du Conseil Municipal.

Le Groupe « GEBAUER » assurait l'animation musicale qui a permis aux anciens... toujours jeunes, de démontrer leurs remarquables talents pour la danse.

Merci au cuisinier qui s'est surpassé, à l'équipe des Florans qui nous accueillait, ainsi qu'à Myriam, organisatrice efficace et discrète de cette belle manifestation.

# E ditorial



L'arrivée du printemps génère un regain d'activité, chacun oeuvrant pour embellir notre village avant le début de la saison touristique. De nombreux chantiers s'achèvent ou se poursuivent, sollicitant les services techniques de la mairie et les entreprises. Malgré les contraintes temporaires qu'ils entraînent, leur objectif est d'apporter un meilleur service aux usagers et d'embellir notre village.

Cependant, malgré l'arrivée des beaux jours, l'ambiance générale est plutôt à l'inquiétude devant l'évolution de la scène mondiale. En Lybie, l'engagement de la France, patrie des droits de l'homme, aux côtés d'autres pays, au nom du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », et pour protéger des populations civiles contre des massacres, nous interpelle... Au Japon, les désastres provoqués par des cataclysmes naturels et plus encore les risques que font peser sur le pays, et au-delà sur le monde entier, une mauvaise maîtrise de l'énergie nucléaire, inquiètent bien légitimement l'opinion publique et nous interrogent non seulement sur la sécurité de nos centrales nucléaires, mais au-delà sur l'opportunité de tout miser sur cette source d'énergie. Le développement de sources d'énergie alternatives nous apparaît indispensable.

L'équipe municipale continue à travailler sur des chantiers importants : c'est l'élaboration annuelle du budget, dans un contexte où l'Etat cherche à se désengager progressivement de sa participation en gelant sur plusieurs années ses dotations.

C'est aussi l'achèvement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, définissant notre futur cadre de vie et l'évolution du village, dans une logique différente de celle des précédentes décennies.

C'est enfin les interrogations sur le futur périmètre de l'intercommunalité, avec l'attente du projet qui sera élaboré par l'autorité préfectorale d'ici le milieu de l'année et sur lequel nous aurons à réfléchir. Autant de sujets dont les conséquences sur l'avenir de Bédoin sont importantes.

Les élections cantonales ont eu lieu les 20 et 27 mars avec une participation médiocre des électeurs. Elles ont réélu dans notre canton le conseiller général sortant et confirmé sur le département la majorité existante dans cette assemblée. Je me rejouis de la réélection de Max Raspail, gage de la pérennité des bonnes relations que nous entretenons avec le Conseil Général. C'est la dernière élection au Conseil Général puisque en 2014 les conseillers généraux disparaîtront au profit des « conseillers territoriaux » élus dans des cantons nouvellement redéfinis et qui siègeront à la fois à l'assemblée départementale et au Conseil Régional. L'avenir décidera si ceux-ci seront ou non aussi efficaces dans leurs missions que les conseillers généraux dont les citoyens ont toujours apprécié la proximité et les interventions quotidiennes. On peut légitimement en douter...

Que la douceur printanière nous incite tous à faire face et à agir avec une joyeuse envie de faire avancer les choses dans le sens du mieux être et de l'intérêt général. Ce sont bien, croyez-le, mes dispositions et celles du Conseil Municipal.

Luc REYNARD, Maire et le Conseil Municipal

## Journal municipal d'information de BÉDOIN

**N° 63 - Mars 2011 trimestriel**

**Lou Passadou**

Journal municipal d'information  
Mairie ☎ 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *M. le Maire*  
Photos : *Mairie de Bédoin, CAUE de Vaucluse*  
*KH Communication, Jean-Claude BOQUET,*  
*Sébastien CONSTANT*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38



## SOMMAIRE

Conseil municipal, Elections cantonales, Réforme territoriale .....	4-5
Développement durable .....	6-7
Travaux en cours à Bédoin .....	8-9
La vie à Bédoin .....	10-11-12-13
La vie des associations .....	14-15
Etat civil, Calendriers, Garde des medecins, Festivités .....	16

## SEANCE DU 22 DÉCEMBRE 2010

**Présents :** Luc REYNARD, Paulette BAU-DILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Michèle CHAMBON, Gilberte LEVY CONSTANT, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Francis MIKOLAJCZYK et Dominique ROUYER

**Absents représentés :** Emilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Jacques POMIAN

**Absents :** Thomas CIARDELLI, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ.

### Compte-rendu des décisions du maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal dont il dispose.

#### **Tarif de la restauration scolaire.**

Le prix unitaire du ticket-repas passe de 2,65 € à 2,75 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### **Consultation des entreprises pour les travaux d'extension de l'Hôtel de Ville**

La consultation a été lancée et a été fructueuse à l'exception du lot serrurerie pour lequel aucune entreprise n'a répondu. Les marchés ont donc été attribués et notifiés aux entreprises retenues.

Ces informations ne donnent lieu à aucun vote du Conseil Municipal.

#### **Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité**

##### **1 – Elaboration du Plan Local d'Urbanisme – Arrêt du projet**

Après les différentes phases de concertation et d'information prévues par la loi, le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet de P.L.U. tel qu'annexé à la délibération. Ce projet sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées avant de faire l'objet d'une enquête publique.

Délibération approuvée à l'unanimité M. Francis MIKOLAJCZYK s'abstenant de voter.

##### **2 – Constitution de réserve foncière**

La commune doit envisager d'acheter différents terrains pour répondre aux besoins notamment pour l'extension du cimetière, l'aménagement de places de stationnement aux entrées du village et d'autres équipements publics d'intérêt général. A cette fin le Conseil autorise M. Le Maire à poursuivre ses recherches de terrains ; le Conseil Municipal sera consulté après aboutissement de ces recherches.

##### **3 – Bail emphytéotique (logements communaux)**

La commune est propriétaire de plusieurs bâtiments actuellement non occupés qui pourraient après d'importants travaux être affectés à des logements locatifs aidés. Pour

permettre la réalisation de ces travaux sans alourdir le budget communal et sans vendre ces bâtiments, la commune envisage de consentir des baux emphytéotiques à des bailleurs sociaux qui réaliseraient les travaux et loueraient ces logements pour la durée du bail avec l'accord de la Municipalité.

##### **4 – Mise à jour du tableau des effectifs de la commune**

Il s'agit, pour répondre à des besoins occasionnels ou saisonniers, de la création d'emplois d'adjoints techniques et administratifs de 2<sup>ème</sup> classe non titulaires pour une durée maximale de 6 mois. Ces emplois correspondent à l'équivalent de deux emplois à temps plein sur l'année 2011.

##### **5 – Décisions modificatives sur le budget de la commune et sur le budget annexe piscine-camping**

Il s'agit d'ajuster avant la fin de l'exercice budgétaire 2010 les prévisions de crédit votées antérieurement aux montants réellement dépensés.

##### **6 – Amortissement des immobilisations**

Anticipant sur les dispositions du Code général des collectivités territoriales, qui ne l'impose qu'aux communes de + de 3 500 habitants, le Conseil Municipal décide de mettre en place l'amortissement comptable de certains biens investis. Il s'agit des voitures, des camions et véhicules industriels, des coffres forts, des équipements sportifs et des agencements et aménagements de bâtiments, installations téléphoniques et électriques. La durée d'amortissement fixée est variable suivant la nature de ces biens.

##### **7 – Ouverture de crédits**

Par anticipation du vote du budget 2011 et conformément à la réglementation existante, la délibération prise nous autorise à engager avant le vote du budget le mandatement de dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts à la section d'investissement du budget de l'exercice 2010, déduction faite des restes à réaliser figurant sur ce budget, soit un montant maximum de 674 152 €.

Une liste des investissements envisagés est donnée à titre indicatif. Les montants réellement engagés au titre de ces investissements seront insérés dans le budget 2011.

##### **8 – Renouvellement de la convention chèques loisirs avec la C.A.F. et la M.S.A.**

La convention en cours arrivant à échéance le 31.12.2010, une nouvelle convention modifiée doit être signée pour une durée de 4 ans (2011-2014). Pour l'année 2011, cette nouvelle convention engage la commune pour 1 832 € (avec la C.A.F.) et 400 € avec la M.S.A. ces organismes participant à hauteur des mêmes montants.

##### **9 – Motion pour demander au Préfet le maintien jusqu'à leur terme maximal des contrats d'accompagnement vers l'emploi (C.A.E.) et d'emploi de vie scolaire**

Les services de la commune et l'école de Bédoin bénéficient de plusieurs de ces contrats. Des inquiétudes planant sur le maintien de ce type de contrat, la motion demande leur maintien jusqu'à leur terme maximal.

##### **10 – Renouvellement de convention passée avec le Syndicat Mixte (S.M.A.E.M.V.) pour l'occupation du domaine skiable du Ventoux-sud**

La convention en cours arrivant à échéance en mai 2011, il convient d'en prévoir le renouvellement aux mêmes conditions.

##### **11 - Convention avec l'Association ACARE-ENVIRONNEMENT pour mise à disposition de la commune d'une équipe de 8 personnes en réinsertion, pour des travaux sur l'environnement et la réhabilitation du petit patrimoine.**

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention qui permet à la commune de bénéficier de 104 heures de travail par mois durant toute l'année 2011, moyennant une participation de la commune de 40 000 €. Les travaux que la commune envisage de leur confier concernent la réhabilitation de lavoirs, de fontaines, de murs et la participation à l'aménagement de la colline St Antonin.

##### **12 - Convention pour la restauration du canal d'arrosage chemin des Treilles**

Ce canal exige des travaux d'entretien importants, qui sont à la charge des 8 ayants-droit, dont la commune de Bédoin.

Monsieur Pierre Reynard, demeurant à Bédoin, se portant fort pour l'ensemble des ayants-droit, se propose de financer intégralement ces travaux d'entretien.

La convention à établir entre la commune et les ayants-droit prévoit que la commune assurera l'entretien et la réhabilitation du canal, les frais de l'opération étant supportés par M. Pierre Reynard, au nom des ayants-droit.

##### **La délibération suivante a été approuvée à la majorité des présents ou représentés**

##### **13 – Autorisation d'urbanisme pour les locaux provisoires de la mairie**

Délégation est donnée au maire ou en son absence, au maire-adjoint ou à l'adjointe à l'urbanisme pour signer le dépôt des autorisations d'urbanisme relatives à l'installation des bureaux provisoires de la mairie, et de tout acte y afférent.

Approuvée à la majorité absolue – 3 votes contre (Hélien ADAM, Michèle MARTIN-CHAMBON, Francis MIKOLAJCZYK)

## SEANCE DU 18 JANVIER 2011

**Présents :** Luc REYNARD, Paulette BAU-DILLON, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN et Dominique ROUYER

**Absents représentés :** Paule BENNER, Michèle CHAMBRON, Aurore LOUIS, Blandine RASSETT, Christophe CHAUMARD

**Absent :** Philippe GUEZ.

**Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité**

**1 – Acquisition amiable de réserves foncières**  
Les propriétaires de la parcelle cadastrale G1990, au quartier « La Carita », d'une superficie de 3. 599 m<sup>2</sup>, ont décidé de vendre leur bien au prix de 231 000 €. En vertu de ses

délégations Monsieur le Maire a manifesté l'intérêt de la commune pour l'achat de ce terrain en vue de la construction de logements répondant aux objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) voté par le Conseil Municipal et du Plan Local de l'Habitat (P.L.H) de la COVE, en matière de mixité sociale. Monsieur le Maire est autorisé à acquérir à titre amiable ce terrain, et à signer, lui-même ou un de ses adjoints délégués, les actes notariaux nécessaires.

De même, suite aux démarches entreprises pour l'extension des cimetières de la commune, les propriétaires des parcelles cadastrales G178 et G 181 dans le quartier « Pastory Sud », d'une superficie de 6 145 m<sup>2</sup>, ont proposé de vendre leur bien au prix de 1,5 € le m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire est autorisé à acquérir à titre amiable ces terrains selon les conditions ci-dessus et à signer, lui-même ou un de ses adjoints délégués, les actes notariaux nécessaires.

**2 - Délégations de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (S.M.A.E.M.V.)**  
Monsieur le Maire est autorisé à déléguer au S.M.A.E.M.V. la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement paysager et piétonnier du collet Redon (colline St Antonin).

**3 - Demandes de subventions**

Plusieurs projets prévus au budget 2011 peuvent faire l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels de la commune. Monsieur le Maire est autorisé à initier ces demandes auprès des différents partenaires, y compris les parlementaires, avec le plan de financement de chaque opération.

**4 – Participation au loto des écoles**

La commune alloue comme chaque année pour le loto des écoles de Bédoin, 2 bons cadeaux d'une valeur unitaire de 61 €, valables auprès des commerçants de Bédoin.

## Cantonaux 2011

Premier tour	BÉDOIN	Canton de Mormoiron
INSCRITS	2481	7679
VOTANTS	1315	4312
ABSTENTION	47 %	43,85 %
EXPRIMÉS	1284	4222
CANDIDATS	Suffrages exprimés	
Lionel MARTIN (titulaire)	256	610
Paule BENNER (suppléante)	(soit 19,94 %)	(soit 14,45 %)
Max RASPAIL (titulaire)	532	2097
Pascale FONTANA (suppléante)	(soit 41,43 %)	(soit 49,67 %)
Martin GUNTHER (titulaire)	167	443
Marie-Pierre GUILLORET (suppl.)	(soit 13,00 %)	(soit 10,49 %)
Violette RÔZET (titulaire)	266	876
Daniel INCIGNERI (suppléant)	(soit 20,72 %)	(soit 20,75 %)
Daniel GENDRE (titulaire)	63	196
Michèle GALLICHO (suppléante)	(soit 4,91 %)	(soit 4,64 %)

Ce scrutin s'est déroulé les dimanches 20 et 27 mars 2011, monsieur le Maire l'a évoqué dans son édito, voici les résultats des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours pour la commune de Bédoin et l'ensemble du Canton de Mormoiron, ayant conduit à l'élection M. Max RASPAIL, en qualité de Conseiller général du Département de Vaucluse :

Deuxième tour	BÉDOIN	Canton de Mormoiron
INSCRITS	2481	7679
VOTANTS	1378	4510
ABSTENTION	44,46 %	41,27 %
EXPRIMÉS	1305	4279
CANDIDATS	Suffrages exprimés	
Max RASPAIL (titulaire)	916	3092
Pascale FONTANA (suppléante)	(soit 70,19 %)	(soit 72,26 %)
Violette RÔZET (titulaire)	389	1187
Daniel INCIGNERI (suppléant)	(soit 29,81 %)	(soit 27,74 %)

Les résultats complets sont consultables sur le site Internet de la Commune ([www.bedoin.fr](http://www.bedoin.fr)) et disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Le service des élections

## Réforme territoriale et avenir de l'intercommunalité

La réforme des collectivités territoriales a été votée définitivement par le Parlement fin 2010. D'ici le 30 juin prochain les préfets devront présenter leur projet de carte intercommunale proposant les nouveaux périmètres de l'intercommunalité sur leur département.

Ce projet, pour le Vaucluse, comportera inévitablement des modifications sur les limites des intercommunalités existantes, communautés d'agglomération et communautés de communes.

Il sera soumis pour avis aux communes et communautés existantes après l'avoir été à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) où siègent des élus représentant les communes et les intercommunalités existantes.

Cette commission pourra l'approuver tel quel ou le modifier, à la majorité des 2/3. Cette phase devra aboutir d'ici le 31 décembre 2011, pour être mise en place effectivement d'ici le 1er juin 2013 au plus tard. Très concrètement, il ne fait aucun doute que la future carte de l'intercommunalité remettra en cause les limites actuelles de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (COVE) dont fait partie Bédoin.

Différentes possibilités peuvent être (et sont sans doute) envisagées, entre lesquelles le choix définitif appartiendra au Préfet et à la C.D.C.I., puisque les structures existantes ne seront consultées que pour avis.

Espérons seulement que les discussions finales prendront essentiellement en compte les réalités économiques, sociales et démographiques avant toute autre considération.

Ayons cependant conscience qu'elles ne seront pas sans incidence sur la vie des communes et nos conditions de vie dans les décennies à venir.

Pierre COLIN

## Le développement durable au quotidien

Nous avons déjà à plusieurs reprises parlé de développement durable dans le Passadou, notamment en présentant le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) élaboré et voté par le conseil municipal, en préalable à la définition du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui doit se substituer au Plan d'Occupation des Sols (POS). Mais cette multiplication de nouveaux sigles auxquels on pourrait ajouter les PEE (Plan d'économie d'énergie), le PCET (Plan climat énergie territorial) élaborés par la COVE, - arrêtons là l'énumération !- peut, à juste titre, nous paraître loin de nos préoccupations quotidiennes, même si leur contenu est réel et s'ils répondent à des obligations légales.

**Alors, le développement durable serait-il seulement un concept abstrait né de l'esprit inventif de quelques technocrates en mal de créativité ? Je souhaite par quelques exemples concrets vous convaincre qu'il n'en est rien et qu'à ces notions correspondent des réalités dans notre vie de tous les jours.**

Reprenons tout d'abord la définition qui nous est proposée par la COVE dans son agenda du développement durable : Il s'agirait de « notre capacité à satisfaire nos besoins, sans empêcher les générations futures de satisfaire les leurs, en conciliant l'efficacité économique avec le progrès social et la préservation de l'environnement ». Autrement dit, l'inverse de la formule célèbre prêtée à un roi de France « après nous le déluge » ! Qui oserait s'afficher hostile à un tel objectif ? Mais surtout en quoi sommes-nous concernés et comment pouvons-nous agir en ce sens ?

Voici quelques éléments de réponse que nous propose ce même document.

### - Concernant nos achats quotidiens

- . Buvons-nous de préférence (en plus du vin consommé avec modération) l'eau du robinet contrôlée et garantie potable ou de l'eau en bouteille ?
- . Achetons nous des fruits et des légumes frais en vrac ou sous emballage ?
- . Achetons nous des produits de saison et venant de France (à prix et qualité comparables, bien sûr !), ou bien des produits importés exotiques ou hors saison ?
- . Nous arrive-t-il pour certains produits (café, thé, chocolat etc.) d'acheter des produits estampillés « développement durable » ?

### - Concernant nos achats épisodiques

- . Lorsque nous achetons des appareils électroménagers, nous préoccuons-nous de leur classement suivant leur consommation électrique ?
- . Pour nos achats de produits détergents pour lave-vaisselle, lave-linge etc... Nous préoccuons-nous de leur composition chimique et de la présence ou non de composants nocifs pour l'environnement, phosphates ou autres ?

### - Concernant les ordures ménagères

- . Pratiquons-nous chez nous un tri préalable en séparant papiers cartons, plastiques, bouteilles plastiques et boîtes métalliques pour les porter dans les conteneurs spécialisés ?

- . Utilisons-nous la mini-déchetterie de Bédoin ou la déchetterie de Caromb ?
- . Si nous disposons d'un jardin, avons-nous un compost (avec ou sans composteur) pour réduire les déchets ménagers ?



### - Concernant nos transports

- . Utilisons-nous des moyens de transports « doux », (marche à pied, vélo ... ou trottinette), pour des transports sur de petites distances, dans la mesure où notre forme physique le permet ?
- . Nous arrive-t-il de pratiquer le covoiturage, lorsque les circonstances le permettent, conduite à l'école, course en ville, randonnées en groupe etc. ?
- . Pour l'achat d'une voiture adaptée à nos besoins, quel critère prioritaire étudions-nous en plus du prix, la performance, l'esthétique, l'épate, la sécurité, la consommation ?

### - Concernant notre logement

- . Quelle température entretenons-nous en hiver à l'intérieur, 18°, 20°, 22° ou 24° ?
- . Acceptons-nous de mettre un chandail ou un gilet à notre domicile ou à notre travail, ou bien sommes nous toujours en chemise ou en corsage ?
- . Avons-nous envisagé, si nous sommes propriétaires de notre logement, de faire appel à des modes de chauffage utilisant des sources d'énergie renouvelables (bois, panneaux solaires, photovoltaïque) ?
- . Sommes-nous préoccupés de l'efficacité de l'isolation thermique de notre domicile ?

Je pourrais poursuivre longtemps l'énumération et les questions. Les réponses que nous y faisons illustrent bien l'attention plus ou moins grande que chacun porte aux problèmes du développement durable. Et si certains objectent qu'il s'agit là de choix n'ayant qu'une incidence dérisoire sur l'efficacité économique, le progrès social et l'avenir de nos enfants, pensons bien que ces choix et ces gestes, multipliés des millions de fois chaque jour, ont réellement une incidence considérable.

Soyons donc attentifs à pratiquer le développement durable dans notre vie de tous les jours.

Pierre COLIN

## Réflexion sur l'utilisation du Ventoux pour les manifestations sportives ou autres

De très nombreuses demandes sont faites à la municipalité de Bédoin pour l'organisation dans le massif de manifestations sportives ou autres. A la lumière de ce que nous constatons et en accord avec les gestionnaires du massif (O.N.F. et Syndicat Mixte), il nous a semblé nécessaire de constituer un groupe de travail pour définir des orientations sur ces pratiques, qu'elles soient ou non encadrées.

Nous avons recensé tout d'abord **les pratiques encadrées** : courses pédestres, épreuves cyclistes, manifestations automobiles organisées (rallye, défilé de voitures anciennes, etc...), manifestations motocyclistes.

Pour ces différents types d'épreuve nous exigerons à l'avenir auprès des organisateurs de nous donner des garanties sur l'impact environnemental et de s'engager à participer aux journées de nettoyage dans le Ventoux organisées en général en septembre.

Concernant **les pratiques libres**, deux activités ont retenu particulièrement notre réflexion :

- la pratique du quad,
- celle des vélos de descente.

**Concernant les quads**, une réglementation claire existe qui n'autorise leur circulation que sur des voies carrossables ouvertes aux véhicules automobiles légers. L'O.N.F. rencontrant des difficultés pour faire respecter cette réglementation, il est envisagé de prendre un arrêté municipal qui permettrait l'intervention de la police municipale.

**Concernant les vélos de descente**, un groupe de travail a été créé avec les associations et les professionnels locaux pour définir les zones dédiées à cette pratique. L'objectif est de les orienter vers une aire de descente actuellement en cours de finalisation sur la station du Chalet Reynard, en empruntant le chemin des Crêtes à partir du sommet, et en proposant ensuite un ou plusieurs itinéraires vers le bas du massif.

Il s'agit d'abord de préserver le clapier de la partie sommitale tout en offrant des itinéraires balisés pour ces sportifs que nous accueillons, en conciliant leurs pratiques avec la préservation des sites naturels dans le respect de chacun.

Nous souhaitons que ces mesures soient mises en place pour la prochaine saison estivale et nous vous en tiendrons informés.

Alain CONSTANT

## Malgré les nuisances, pourquoi protéger les insectes ?



Les insectes représentent plus de 70 % de la densité spécifique du monde animal. A ce jour, près de 900 000 espèces ont été identifiées.

Ces chiffres peuvent expliquer l'aversion

que le genre humain éprouve pour ces « petites bêtes » en raison des nuisances multiples qu'elles provoquent sur les hommes, les animaux et les cultures. Mais si ce combat peut être justifié, il est en train de dérailler car les produits utilisés contribuent à l'empoisonnement des sols et des cours d'eau. Fort heureusement les chercheurs et les techniciens ont mis au point des méthodes de lutte plus respectueuses de l'environnement.

Par bonheur tous les insectes ne sont pas nuisibles. Ce sont au contraire de précieux auxiliaires de la production agricole. On peut citer :

- **La pollinisation** :

Chez de nombreux végétaux le pollen des étamines d'une fleur doit être transporté sur le pistil d'une autre fleur pour provoquer la fécondation d'un ovule et obtenir une graine.

L'eau, le vent, certains animaux peuvent y participer, mais ce sont les insectes qui assurent la plus grande partie du travail, principalement les coléoptères, mouches, papillons, abeilles, frelons.

Il faut savoir qu'une abeille peut visiter 8 à 15 fleurs par minute dans un verger !

- **Le transport des graines** :

Certains insectes participent sans le vouloir au transport des graines. Par exemple, dans le bassin méditerranéen, certaines fourmis assurent cette fonction.

- **Le nettoyage et le recyclage des excréments** :

il est assuré par certains insectes comme les bousiers. Les insectes participent donc au fonctionnement des écosystèmes et au maintien de notre patrimoine naturel. Leur protection est indispensable.

Jean FAUCHE

Sources : revue « Le Courrier de la Nature » n°236

Article « Pourquoi protéger les insectes ». R. Guilbot et Michel Echaubard

*Nota* : Cet article déjà paru dans le Passadou de janvier 2008 est repris ici en hommage à Jean Fauché récemment disparu.

De nombreux travaux sont en cours à Bédoin. Nous vous rendons compte dans cette double page de l'avancement de ces travaux, en les illustrant par des photos « prises sur le vif ».

## L'extension de la mairie

Les travaux sont entrés dans leur phase active avec la démolition de l'ancien bâtiment, maintenant achevée, la reprise des sous-œuvres et le creusement des fondations. Les travaux réalisés par l'entreprise MORETTI vont se poursuivre durant tout le 1er semestre, avec la construction du nouveau bâtiment puis le réaménagement du bâtiment actuel.

Cette 2<sup>ème</sup> phase exigera le déménagement préalable des bureaux actuels et leur installation dans les locaux provisoires qui seront réalisés sur une partie du parking St Marcelin.

Nous vous donnerons des informations sur les modalités de ce transfert et l'accès aux bâtiments provisoires dans le prochain numéro du Passadou.



## Réfection de la voirie rue Coste Froide

Après la réfection des canalisations d'eau et d'assainissement, réalisée par le Syndicat Rhône Ventoux, la commune achève actuellement l'enfouissement du réseau « Télécom » et la réfection complète en pierre de Crillon du dallage, réalisée par l'entreprise TPK de Védène, remettant ainsi en valeur une partie de ce quartier du « vieux Bedoin », chère à tous les Bédouinains.

## Réfection et extension du stade municipal



David Saladin et Pascal Albert taillent des cyprès en bordure du stade, côté route départementale

Les travaux de réfection du stade ont débuté en mars avec le nivellement du terrain qui sera suivi en avril par l'ensemencement en pelouse naturelle, réalisés par l'entreprise Méditerranée Environnement.

Jusqu'à la fin de la saison les équipes du Racing Club de Bédoin évolueront sur le terrain de la commune de Villes-sur-Auzon que nous remercions pour cette mise à disposition.



La même entreprise aménagera sur le terrain jouxtant le stade, côté entrée principale, un mini terrain d'entraînement de 2 000 m<sup>2</sup>.



## Réalisation d'un pluvial impasse Enclarette, Colline du Rougadou

Jusqu'à ce jour, il n'y avait pas de pluvial dans cette zone pour faire face aux précipitations. C'est maintenant chose faite. Les travaux ont été réalisés par la société S.R.M.V..

## Réaménagement de l'accès à la plateforme du Rond Point du Cycliste

Outre l'entretien de l'espace et taille des végétaux, les services techniques ont réaménagé par un escalier « naturel » l'accès à la plate forme.



Alain Roumieu, Thierry Bégnis, Thierry Jacquemin et David Saladin

## Aménagement d'une aire naturelle de stationnement à l'entrée de Bédoin route de Carpentras

Ce terrain d'environ 2 500 m<sup>2</sup> a été récemment acheté par la commune pour y aménager une aire de stationnement pour 78 voitures, dont la réalisation par le S.R.M.V. débutera en avril. L'accès sera aménagé, les emplacements délimités et un sens de circulation mis en place, le tout gardant son aspect de zone naturelle (voir plan p.11).



Gilles Jouvaud travaille au bornage du terrain

## Réhabilitation du petit patrimoine bâti



La municipalité de Bédoin poursuit son effort pour la réhabilitation du petit patrimoine bâti sur notre commune.

Nous avons la chance de bénéficier cette année d'une équipe de **8 travailleurs de l'Association Acare Environnement** (qui travaille rappelons-le pour la réinsertion de personnes en chômage de longue durée), qui, par convention passée, avec la mairie sont mis à notre disposition à mi-temps avec un encadrement compétent durant toute l'année pour des travaux divers et la réhabilitation du petit patrimoine, moyennant une participation financière de la commune, fixée à 40 000 €.

Depuis le début de l'année, cette équipe est intervenue pour achever la réhabilitation du lavoir de Ste Colombe, déjà entreprise l'an dernier. Elle intervient actuellement sur le mur du cimetière de Bédoin et poursuivra différents travaux avant de participer au 2<sup>ème</sup> semestre à l'aménagement du sommet de la colline St Antonin.

Par ailleurs, comme

c'est le cas depuis 5 ans, nous accueillerons cet été du 6 au 27 août une équipe de jeunes bénévoles qui dans le cadre d'un **chantier de l'APARE** poursuivra la réhabilitation de la bergerie des Mélettes dans le Ventoux.

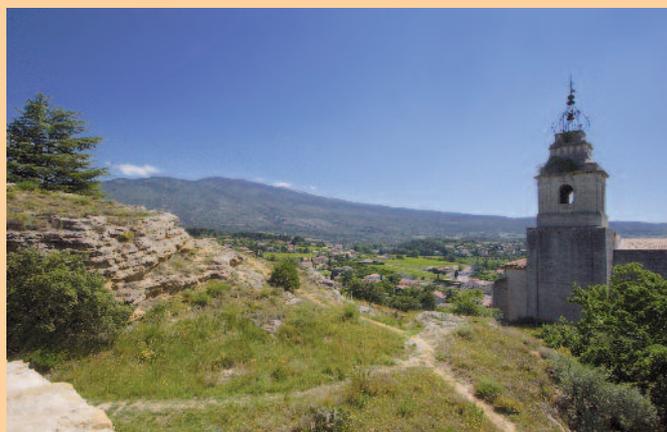
## D'autres travaux débutent ou sont programmés sur l'année 2011. Il s'agit notamment des travaux :

- à l'**Office de Tourisme** pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la mise en place d'une climatisation.
- à la **crèche municipale** pour la climatisation et la mise aux normes exigées par la protection de l'enfance



protection de l'enfance

- d'aménagement à côté du stade municipal **d'une aire destinée à recevoir un équipement d'entraînement à la pratique du « skate ».**



Enfin le Conseil Municipal a délégué au Syndicat Mixte d'équipement et d'aménagement du mont Ventoux (S.M.A.E.M.V.) la maîtrise d'ouvrage de l'**aménagement du sommet de la colline Saint Antonin.**

Il s'agit d'aménager le sommet de la colline afin de mettre en valeur les remparts et les travaux réalisés depuis 5 ans sur ce site remarquable.

L'avant projet réalisé par le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E.) servira de base pour la maîtrise d'œuvre et la consultation des entreprises. La réalisation devrait intervenir dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre de cette année ; elle respectera la vocation de ce site orientée sur le respect de la nature et de la mémoire.

## Préparation des fêtes du solstice d'été et de la Saint-Jean

Le solstice d'été qui correspond au début de l'été a été de tous temps marqué par des fêtes et des rituels. Dans l'Antiquité des fêtes païennes accompagnaient ce temps astronomique, le christianisme a perpétué ces fêtes sous le vocable de la Saint Jean d'été.

Depuis 1982 la fête de la musique est venue s'inscrire dans cette tradition. Avec la musique, le feu s'est transmis jusqu'à nos jours, feux de joie, feux qui éclairent et brillent dans les yeux des hommes dans la nuit la plus courte de l'année. Cette année à Bédoin les fêtes du solstice d'été se dérouleront du **samedi 18 au jeudi 23 juin**. Le contenu prévisionnel est le suivant :

### **Le samedi 18 et le dimanche 19 juin La Récampado**

Le samedi en fin d'après-midi, rassemblement des fagots destinés au feu de la Saint Jean et défilé à travers les rues de la ville jusqu'à l'Eglise, en costumes pour ceux qui le portent ; vous pouvez déjà y penser, c'est une belle occasion d'honorer notre patrimoine vestimentaire. Le costume embellit hommes, femmes et enfants, mesdames, à vos aiguilles !

Puis messe en lengo nostro, bénédiction des fagots et apéritif offert par la Municipalité sur le parvis de l'Eglise.

**Le dimanche 19 juin**, après-midi prestation des groupes de danseurs sur la place de la Vigneronne et vin d'honneur offert par la maintenance provençale. En soirée pièce de théâtre en provençal au Centre Culturel.

**Le mardi 21 juin**, fête de la musique sur les places du village, cette soirée est organisée par les bars et les restaurants qui invitent des groupes musicaux. Ambiance assurée sous les platanes verts, à la fraîche.

Enfin, couronnement des festivités, le feu de la Saint Jean le **jeudi 23 juin** au Sommet du Ventoux sur l'esplanade de la chapelle Sainte Croix. A la nuit tombée vers 22 heures, la flamme venant du Canigou en Catalogne, et montée à pied par les sportifs bédouinains depuis le village, va bouter le feu aux fagots de la Récampado par les mains du Maire de Bédoin (\* voir note p.15).

C'est le temps fort qui donne le signal aux villes de la plaine pour, à leur tour, allumer leurs feux de la Saint Jean.

Le temps d'un moment, terre et ciel se confondent, également piquetés de points scintillants, les étoiles rejoignant les lucioles des feux éloignés. L'ordre cosmique s'impose à nos yeux jamais lassés du spectacle.

La soirée est accompagnée de musique, chants, danses et vin chaud. Quand le feu s'éteint, le public a instauré la coutume du barbecue sur les braises tirées de l'immense brasier avec les provisions tirées du sac.

Ainsi s'achèvent nos fêtes contemporaines du solstice d'été dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et tard dans la nuit on se sépare en se disant « a l'an que ven ! » perpétuant ainsi les traditions festives liées au cycle des saisons.

Brigitte COUTELEN

## Le Ventoux revit dans un film tiré d'un roman d'Henry de la Madelène

**Au Centre Culturel de Bédoin, les dimanches 10 et 17 avril à 17 heures**  
**Projection du film La fin du Marquisat d'Aurel (en deux épisodes)**

Les écrivains Jules et Henry de la Madelène ont passé une partie de leur vie à Bédoin, dans la propriété familiale de la Madelène, à laquelle ils doivent leur patronyme. Leur carrière d'hommes de lettres s'est déroulée, à partir des années 1848, à Paris, mais ils doivent à leurs attaches comtadines les sujets de prédilection de leurs principaux romans. Pour Jules de la Madelène, c'est Le Marquis des Saffras, paru en 1859 (et réédité récemment) qui se déroule à Bédoin. Pour son frère Henry, c'est La fin du marquisat d'Aurel paru en 1878, son chef d'œuvre, qui clôt sa carrière et a pour cadre le petit village d'Aurel, près de Sault. L'action se déroule à l'époque de la Révolution Française et se poursuit jusqu'aux années 1830. Dans le Haut Comtat ne parviennent alors que les échos affaiblis des événements politiques qui ont métamorphosé la société de l'Ancien Régime. L'auteur met en scène les désillusions d'un vieil aristocrate, le marquis d'Aurel, qui ne réussit à transmettre à sa descendance ni ses titres, ni ses terres : c'est l'occasion de faire revivre les figures pittoresques des habitants de ce village, de décrire avec finesse leurs mœurs et leurs coutumes, et de montrer les paysages du Ventoux, omniprésents dans leur vie de tous les jours.

Le film qui a été tiré de ce roman, a été réalisé en 1981 pour Antenne 2 par Guy Lessertisseur. Il a été tourné dans la région d'Aurel avec des acteurs de premier ordre : Pierre Vaneck, Jean-Claude Meffre et n'a jamais été programmé depuis cette date. Il offre des superbes vues de nos paysages, mais surtout une évocation très fine des conditions de la vie quotidienne: la chasse, le pastoralisme, l'éducation, l'évolution des mœurs. C'est un document exceptionnel sur un village comtadin au XIXème siècle et en même temps l'histoire émouvante d'une saga familiale que l'on suivra avec

grand intérêt. La projection du film sera précédée d'une courte conférence par Sabine Cotté qui présentera la vie et l'œuvre d'Henry de la Madelène

Sabine Cotté Fondatrice des « Amis de la Chapelle de la Madelène »

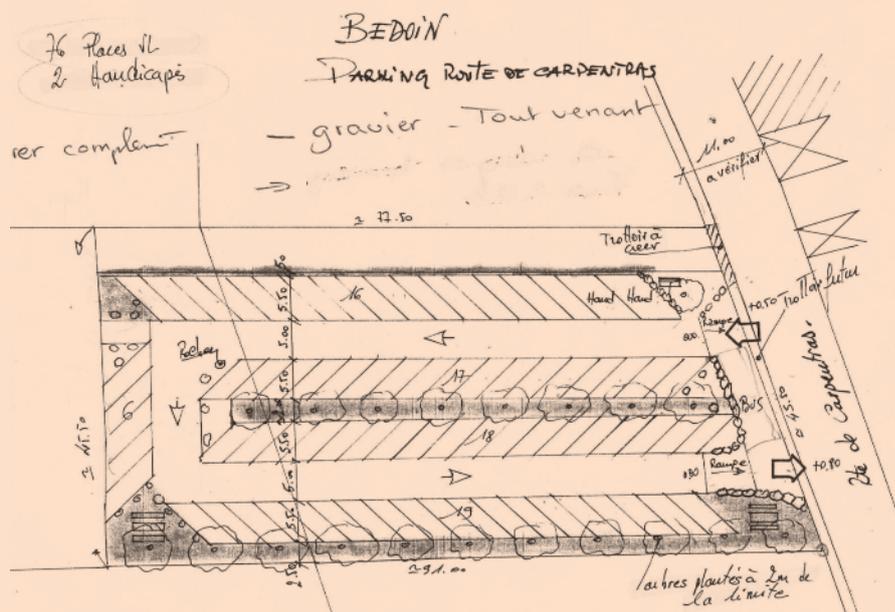
N.B. Le film, d'une durée totale de 4 heures, sera projeté au cours de deux séances, les dimanches 10 et 17 avril.



## Le stationnement à Bédoin

Comme évoqué lors d'un précédent Passadou, nous nous sommes engagés à travailler sur les problèmes que pose le stationnement dans le village. Le nombre croissant de touristes, résidents ou de passage, durant la période estivale nous impose de nous adapter et d'anticiper l'évolution probable.

Dès la fin 2010 la municipalité a acheté un terrain route de Carpentras, face au chemin des Treilles, d'une surface de 3 600 m<sup>2</sup> environ, pour y aménager **une aire de stationnement naturelle pour 78 véhicules** (voir plan ci-contre). Ce site présente l'intérêt d'être proche du centre du village et d'offrir un accès sécurisé jusqu'à ce centre.



Nous avons également décidé d'orienter les véhicules des cyclistes qui partent de Bédoin, vers le parking de la gare routière, dédié entre autres à cette fin. En effet ce parking, relativement peu utilisé en dehors des périodes scolaires, est parfaitement adapté pour cela. Des panneaux de signalisation seront installés depuis l'entrée de Bédoin pour orienter les conducteurs vers ce site.

Par ailleurs dès là mi-avril et jusqu'à mi-septembre, nous mettrons en place de 8h30 à 12h30 **une zone bleue** sur le cours jusqu'à l'office de tourisme ainsi que rue de l'Abbé Durand et sur le parking situé devant le terrain multi-sports.

Sur cette zone, la durée de stationnement sera limitée à 1 heure. Des disques bleus au format européen seront distribués dans les foyers(\* voir ci-dessous) et une signalisation par panneaux et par marquage au sol sera mise en place. Un représentant de la police municipale sera durant la période estivale présent sur la voie publique pour faire respecter cet arrêté et orienter les automobilistes vers les parkings existants.

Une réunion d'information a eu lieu à ce sujet en mairie le mardi 15 février avec l'association des commerçants de Bédoin.

Nous espérons que ces décisions, qui pourront évoluer par la suite en fonction des résultats constatés, permettront dans l'intérêt de tous de libérer des places de stationnement dans Bédoin et d'avoir ainsi un meilleur accès aux différents commerces dans le centre.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour respecter la réglementation mise en place dans l'intérêt général.

Alain CONSTANT



\*Ces disques bleus seront distribués courant avril dans les boîtes à lettres des habitants de Bédoin. Ne les jetez pas !

## Commission Culture et Patrimoine

Sur proposition de cette commission, une cérémonie s'est déroulée le vendredi 25 mars au Centre Culturel, pour remercier mesdames Marguerite Roy-Colassin et Catherine Richarté de leur contribution à la mise en valeur du patrimoine culturel de la commune. L'une et l'autre ont reçu de la main de Monsieur le Maire la médaille de la ville de Bédoin.

Comme devait le rappeler, madame Paule Benner, Marguerite Roy Colassin, de nationalité belge, bien connue à Bédoin, où elle réside depuis de nombreuses années, pour sa participation active aux animations culturelles, a réalisé bénévolement la réhabilitation complète du « Livre de Familles » qui depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1950 a enregistré les actes de l'état civil des familles de Bédoin. Cette réalisation faite dans toutes les règles de l'art par une spécialiste de la reliure, hautement qualifiée, en fait un document exceptionnel témoin de la vie des Bédouinains durant près de 200 ans.

Il appartenait à madame Brigitte Coutelen de remercier Catherine Richarté, archéologue à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (I.N.R.A.P.), pour sa contribution remarquable à la mise en valeur du patrimoine de Bédoin, d'abord par sa participation à la découverte et aux fouilles de la villa gallo romaine des Bruns dès 1995, puis plus récemment en prenant l'initiative de l'exposition « Potiers à Bédoin, 2000 ans de tradition » dont elle a été l'organisatrice et le maître d'œuvre et qui a reçu plus de 4 000 visiteurs au cours de l'été 2010.

Un vin d'honneur a clos cette sympathique manifestation.



## Merci à Mireille et Lucienne

Mireille Bérard et Lucienne Franza, qui assurent depuis près de 60 ans le service de la sacristie à l'église de Ste Colombe ont dû pour des raisons de santé mettre un terme à ce service.

Les habitants de Ste Colombe, qu'ils fréquentent l'église régulièrement ou occasionnellement pour les baptêmes, les mariages ou les enterrements, tiennent ici à leur marquer leur reconnaissance pour ces services qu'elles ont assumés avec dévouement et fidélité durant tant d'années et leur souhaitent une meilleure santé et un repos bien mérité.

Au nom de tous... Joëlle Vendran et Thérèse Bonin

## Mémoire

**Jean FAUCHÉ** nous a quittés dans sa 85<sup>ème</sup> année, après une longue lutte contre la maladie. Ses obsèques ont eu lieu le 14 mars lors d'une cérémonie religieuse émouvante présidée par le Père Etienne et menée par sa famille.

Ingénieur agronome, il s'est spécialisé dans l'agronomie d'outre mer et travaille longtemps dans le centre de Recherches Agronomiques du Sénégal au service de l'agriculture tropicale, avant de revenir en France métropolitaine dans la région Sud-Ouest comme spécialiste des problèmes de fertilisation.

Retiré à Bédoin depuis 1988, il poursuit une retraite active et met bénévolement ses vastes compétences de naturaliste au service de sa commune et de la protection des biotopes naturels du Ventoux.

Les lecteurs du Passadou et ceux des Carnets du Ventoux se souviendront de ses articles sur la flore et la faune du Ventoux et la protection des milieux naturels. Et ceux qui ont chanté avec lui et Annie dans la chorale de la M.J.C. durant 20 ans garderont le souvenir de son humour et de sa gentillesse.

Adieu, Jean, nous conserverons longtemps le souvenir de l'homme de conviction et de communication que tu as été.

Pierre COLIN

## Félicitations

**M. Pierre PORTAL** sera décoré de la médaille militaire lors de la cérémonie commémorative de la victoire de 1945, le 8 mai prochain à Avignon.

Originaire de Bédoin où il a vécu jusqu'à ce que son métier d'instituteur l'appelle à Avignon, il a servi en Algérie en 1961 comme appelé du contingent. Il a fait l'objet, à l'époque, d'une citation à l'ordre de son régiment avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de Bronze.

La rédaction du Passadou et la municipalité de Bédoin lui adressent à cette occasion leurs plus vives félicitations.

## Hommage

Nous saluons ici la mémoire du **Capitaine Benoît DUPIN**, demeurant à Ste Colombe, détaché du 2<sup>ème</sup> régiment étranger du Génie, tué au combat en Afghanistan le 17 décembre dernier.

Le Passadou et la municipalité s'associent à l'hommage qui lui est rendu et expriment leur sympathie à sa famille.

## Un printemps plein de surprises à la Bibliothèque municipale

La bibliothèque ne manque jamais l'occasion de distraire et d'enrichir culturellement les Bédouinains. La soirée de contes et de lectures sur le thème des « Animaux fantastiques » a étonné un public de spectateurs fidèles. Puis, ce fut l'évasion, procurée par la lecture de quelques poésies proposées dans le cadre du « Printemps des poètes ».

Les bibliothécaires vous invitent maintenant à partir en direction du pays du soleil levant avec des manifestations programmées « **Autour du Japon** ».

**Prévues avant la catastrophe survenue au Japon, elles témoignent notre sympathie et notre soutien au peuple japonais.**



*Soirée contes et lectures du 5 février*

Commencées le mercredi 23 mars, ces manifestations se poursuivent jusqu'au 9 avril prochain avec notamment :

**L'exposition de photographies «Rêves de Japon»** réalisées par trois Bédouinains lors d'un voyage au Japon.

**Une sélection-découverte de littérature japonaise** pour adultes et enfants

**Un concours de dessin de « mangas »** qui a donné lieu à une remise de prix le 1<sup>er</sup> avril

**La projection d'un film d'animation japonais et un atelier d'écriture « haïkus »** par Hélène Delbart le 1<sup>er</sup> avril

**Le Mercredi 6 avril de 10h à 12h :** présentation d'ouvrages et séance de « kamishibai » pour le public jeune et à **17 h :** Heure du conte spécial « Japon » avec accompagnement musical pour le public jeune, animée par Isabelle Battefort, Patricia Clop et Elisabeth Saint-Clair.

**Le Jeudi 7 avril à 16 h et le Vendredi 8 avril à 15 h :** Démonstration d'art floral japonais par Mme Pageard intervenante de la M.J.C.

**Toutes ces animations, gratuites, se déroulent au centre culturel de Bédoin**

**Renseignements : bibliothèque 04 90 65 69 72 et sur [www.bedoin.fr](http://www.bedoin.fr)**

Prenez note également des rendez-vous du **Club de lecture**, qui fait peau neuve : désormais, chaque séance sera l'occasion d'échanger autour de l'œuvre d'un auteur. Après Claudie Gallay, venez redécouvrir de grands auteurs contemporains : Philippe Claudel, Jean-Christophe Rufin, Eric-Emmanuel Schmidt... Le Club se réunira les mercredis 13 avril, 11 mai et 8 juin à 18 h, salle du conte lu.

Angélique BELLON et Muriel BIEOU

## La population de Bédoin

La population légale de Bédoin au 1<sup>er</sup> janvier 2011, communiquée par l'I.N.S.E.E., est de 3146 personnes. Ce chiffre est inférieur à celui résultant du recensement fait dans notre commune en 2010, ce qui ne signifie pas que la population de Bédoin ait diminué entre 2010 et 2011 bien au contraire.

En fait le recensement fait par l'I.N.S.E.E. s'est déroulé, suivant les communes, de 2006 à 2010. Pour mettre toutes les communes sur un pied d'égalité, quelle que soit l'année effective du recensement, l'I.N.S.E.E. ramène la population réellement recensée à l'année 2008. Pour ce faire elle calcule l'évolution de la population de chaque commune entre deux recensements pour connaître l'évolution moyenne annuelle (en plus ou en moins) de la population. Suivant l'année où la commune a été recensée, elle corrige le chiffre recensé, en plus ou en moins, pour le ramener à la population théorique de 2008.

Ainsi pour Bédoin, recensé en 2010, le chiffre est donc diminué de 2 fois l'accroissement annuel moyen constaté entre les 2 derniers recensements, ce qui donne le chiffre « légal » ci-dessus.

Le mécanisme peut sembler complexe mais il permet de mettre toutes les communes sur un pied d'égalité, au 1er janvier 2011, quelle que soit l'année du recensement.

Bien entendu ce chiffre sera corrigé chaque année au 1er janvier jusqu'au prochain recensement.

Pierre COLIN

## 3939 Allo Service public

Ce service public d'information est à la disposition de tous les usagers pour les informer sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, licenciements, demandes de prestations familiales et en général tout renseignement concernant leurs droits et leurs obligations.

Allo Service Public n° 3939

Site internet :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Rappel important : Écobuage et débroussaillage

Les feux en plein air (écobuage) sont dans le Vaucluse interdits :

- du 1er mars au 15 avril
- et du 1er juin au 15 octobre.

Par ailleurs nous rappelons que le débroussaillage est obligatoire pour tous les propriétaires de terrains, de

constructions et d'installations situées à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, landes, garrigues ou maquis.

Les travaux sont à la charge du propriétaire ou des ayants-droit.

Se renseigner en mairie (service urbanisme) sur les obligations réglementaires.

Le service urbanisme

# LA VIE ASSOCIATIVE

## La Maison des Jeunes et de la Culture

### Trois ateliers théâtre

Cette année, trois ateliers théâtre se succèdent chaque mardi soir au Centre Culturel animés par Thibault Charbonnel : à 17 h 30 celui des enfants de moins de 12 ans, à 19 h celui des ados et enfin à 20 h 30 celui des adultes. Tous travaillent sur des jeux devant aboutir à des créations originales. Une soirée est prévue à la fin de l'année scolaire pour présenter au public les trois spectacles élaborés durant l'année dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

### L'atelier d'écriture a repris à la MJC

Un groupe de dix personnes se réunit un samedi par mois de 9 heures à midi. Le thème de l'atelier varie chaque année : création de contes, de nouvelles, de chansons, d'albums jeunesse. Pour cette fois, nous élaborons une histoire en commun. Toute personne qui a envie d'écrire est la bienvenue quelle que soit son expérience. Le seul objectif que se donne l'atelier est la production d'un texte, d'une histoire aboutie d'après le thème choisi. L'écriture s'élabore entièrement au cours des séances. Le fait de se réunir permet de s'enrichir de la multiplicité des récits, de partager le plaisir d'écrire et de dépasser ainsi la crainte de la page blanche. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à prendre contact auprès du secrétariat de la MJC (04 90 65 95 66).

### Journée logiciels libres

Samedi 26 février, la MJC et l'association « AviGNU Ventoux » ont proposé à la population de découvrir le monde des logiciels libres de droits. Les logiciels et systèmes libres sont des alternatives fiables, sécurisées et à la portée de tout utilisateur d'ordinateurs. Les bénévoles présents proposaient aux visiteurs d'installer sur leur ordinateur le système d'exploitation Linux. Outre le fait que la plupart de ces logiciels sont gratuits, un des avantages de Linux est d'assurer une grande sécurité contre « les attaques » de virus.



Pour ceux et celles qui sont intéressés par ces alternatives, l'association « AviGNU Ventoux », basée à Villes sur Auzon, assure des permanences bimensuelles et propose des ateliers à thème les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois au Foyer Rural. Bravo à l'équipe multimédia de la MJC pour cette initiative citoyenne.

### La MJC de Bédoin a 30 ans !

1981 – 2011, depuis 30 ans déjà la MJC participe à l'animation sociale, culturelle, et sportive de la commune. Pour fêter cet anniversaire, toute la population est invitée à venir faire la

fête à l'Oustau d'Anaïs, samedi 2 avril à partir de 15 heures. Le programme des festivités permettra à ceux qui ont accompagné la MJC de venir revivre les bons moments. Ce sera aussi l'occasion pour ceux qui ne connaissent pas encore notre association de rencontrer les bénévoles et de découvrir les activités.

15 heures : jeux à taille humaine – 16h30 : Goûter offert – 15 heures à 18 heures : démonstration d'activités – 18h30 : concerts et apéritif offerts – 20 heures : buffet gratuit et soirée dansante (buvette payante).

### Un début d'année 2011 riche en événements...

Les équipes de la MJC n'hibernent pas ! Déplacement des gymnastes de la GRS à Courthézon, stage de danse « Bollywood », stage de yoga, journée découverte des logiciels libres, conférence sur le Barrage du Lac du Paty, organisation du championnat interdépartemental de GRS ... Les bénévoles n'ont pas chômé pour proposer des animations à la population bédouinaise.

### Les prochains rendez-vous de la MJC...

- Samedi 2 avril : la MJC fête ses 30 ans.
- 14 et 15 mai : la GRS se déplace à Corbeil Essonne pour assister aux épreuves de qualification pour les prochains championnats du monde.
- Début juin : expositions des ateliers peinture et poterie.
- Mardi 31 mai : participation de la GRS au Gala de la Terre à l'Opéra d'Avignon.

## G.R.S.

Dimanche 27 mars, la MJC de Bédoin organisait à Sorgues le championnat départemental UFOLEP de GRS. 160 gymnastes venues des clubs du Gard et du Vaucluse se présentaient en équipe ou individuellement. Les gymnastes de Bédoin se sont bien comportées. Pour certaines catégories, cette épreuve servait de sélection pour le championnat régional ; 2 duos de Bédoin, classés premiers se sont qualifiés : Gwendoline Frasset et Mélissa Hermeline en pré-excellence, Julie Guez et Emeline Podevin en excellence 1. Les bénévoles de la MJC se sont mobilisés autour de l'entraîneur Chantal Chaussy-Ducep pour accueillir les compétitrices et leur familles dans les meilleures conditions. La fédération UFOLEP, la MJC et la Mairie de Bédoin ont offert les récompenses à toutes ces championnes. Une journée intense et réussie à tous les niveaux !



Les 2 équipes pré-excellence en admiration devant leurs trophées !

## Racing Club Bédoin et Commission Jeunesse et Sport

La commission « Sport Jeunes Associations » et le Racing Club Bédoin organisent une réunion de préparation pour la montée de la flamme du feu de la St Jean ainsi qu'un point avancement sur la montée pédestre du 31 juillet 2011. Rendez-vous le mercredi 4 mai à 18 heures au Centre Culturel. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. Sportivement

## L'association "en forme à Bédoin" fête ses 10 ans ! Réservez le 14 mai

A cette occasion, tous les adhérents et leurs familles sont conviés au spectacle qui aura lieu au Centre Culturel à 18h30. Ils pourront applaudir le spectacle monté par les animateurs et leurs élèves qui auront à cœur de présenter et de promouvoir les activités proposées par l'Association : Yoga, Tai Ji Quan, Step/cardio, Step/choré, Boxy Gym, Pilates, Danse Ecossaise, Multi danse, Zumba. Les plus jeunes présenteront des chorégraphies, le travail d'une année de cours endiablés...

Pour clôturer ce beau moment, nous nous retrouverons tous autour d'un verre convivial.

A très bientôt



Un groupe de randonneurs

## La Boule du Ventoux

Programme bouliste

**En AVRIL à 15h00 :** Les samedis : 2 – 9 – 16 – 30 Pétanque montée 2 joueurs

Samedi 23 avril Challenge Groupama Pétanque mêlée 3 joueurs

Les dimanches : 3 – 10 – 17 – 24 Pétanque mêlée 3 joueurs à compter de 36 participants

**En MAI à 15h00 :** Les samedis : 7 – 14 – 21 Pétanque montée 2 joueurs

Samedi 28 mai Challenge Boule du Ventoux Pétanque montée 3 joueurs

Les dimanches : 1 – 8 – 15 – 22 – 29 Pétanque mêlée 3 joueurs à compter de 36 participants

**En JUIN :**

Les vendredis : 3 – 10 – 17 – 21 à 21h00 Pétanque montée 2 joueurs

Les dimanches : 5 – 12 – 19 – 26 à 15h00 Pétanque mêlée 3 joueurs à compter de 36 participants

## Le don du sang

L'assemblée générale s'est tenue le 5 mars 2011 ; le bureau a été renouvelé.

Président : Guy MARY, Vice-présidente et secrétaire : Hélène COMBE, vice-présidente et trésorière : Michèle MASENDES, Assesseurs : Aimé COMBE, Françoise PALAYER, Michel CAVAGNA, Thomas CIARDELLI, Alain DELBART.

Le compte rendu d'activité :

En 2010 – 5 collectes – 287 poches de sang. Nous pouvons faire mieux – Mobilisez vous en 2011

Pour 2011 – 5 collectes – celle du mars - 52 poches de sang

Les dates des prochaines collectes – Mardi 17 mai et mardi 2 août 2011

A bientôt

Guy Mary

# Etat Civil

## NAISSANCES :

Joséphine GHANEM .....née le 13.12.2010  
Armand JOUVE.....né le 19.01.2011  
Ainhwa HUWYLER.....née le 20.01.2011  
Aéryn CAPOULADE.....née le 22.01.2011  
Noémie GRANOUX.....née le 28.01.2011  
Nino JEORGE.....né le 14.02.2011  
Israa SLIMEN.....née le 18.02.2011  
Elora CATOT .....né le 21.02.2011  
Timothy MOLINER.....né le 28.02.2011  
Leelou MATHIEU-DUTEL.....née le 9.03.2011

## DÉCÈS :

Capitaine Benoît DUPIN (35 ans).....le 17.12.2010  
René DELORME (82 ans).....le 25.12.2010  
André HAUD (85 ans).....le 29.12.2010  
Emilienne ROBERT veuve DEMAILLY (87 ans).....le 12.01.2011  
Grégoire BLANC (66 ans) ..... le 20.01.2011  
Jean BRUEL (70 ans).....le 04.02.2011  
Madeleine CAU veuve CELLIER (99 ans) .....le 06.02.2011  
Andrée COLONNA veuve LANCELOT (89 ans)....le 17.02.2011  
Armand ALLARD (82 ans)..... le 27.02.2011  
Jean FAUCHÉ (85 ans) ..... le 8.03.2011  
Léon DHJAN (81 ans)..... le 27.03.2011  
Estelle BLANC épouse VEYNE (71 ans) ..... le 28.03.2011

# Calendrier des gardes des médecins

BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

9-10 avril .....Dr DIETERLEN .....04.90.65.92.12  
16-17 avril .....Dr NADRA .....04.90.61.88.96  
23-24-25 avril .....Dr GAUDET .....04.90.65.64.96  
30 avril-1er mai .....Dr LUNADIER .....04.90.61.80.27  
7-8 mai .....Dr NADRA .....04.90.61.88.96  
14-15 mai .....Dr BARNICAUD .....04.90.12.81.09  
21-22 mai .....Dr GAUDET .....04.90.65.64.96  
28-29 mai .....Dr DIETERLEN .....04.90.65.92.12  
2-3 juin .....Dr NADRA .....04.90.61.88.96  
4-5 juin .....Dr BARNICAUD .....04.90.12.81.09  
11-12-13 juin .....Dr LUNADIER .....04.90.61.80.27  
18-19 juin .....Dr GAUDET .....04.90.65.64.96  
25-26 juin .....Dr DIETERLEN .....04.90.65.92.12  
2-3 juillet .....Dr BARNICAUD .....04.90.12.81.09  
9-10 juillet .....Dr LUNADIER .....04.90.61.80.27

**SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17**  
**ou numéro européen 112**

*Dimanches et jours fériés :*

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

## Manifestations prévues à Bédoin

### Samedi 9 et dimanche 10 avril :

Rallye automobile Orange Ventoux Classic

### Dimanche 10 avril :

Conférence et projection «la fin du Marquisat d'Aurel »  
1<sup>ère</sup> partie – centre culturel à 17h

### Dimanche 17 avril :

Conférence et projection «la fin du Marquisat d'Aurel »  
2<sup>ème</sup> partie – centre culturel à 17h

### Samedi 7 mai :

Foire artisanale sur la place des écoles de 9h à 19h

### Samedi 14 mai :

Fête de fin d'année « En forme à Bédoin »

### Samedi 21 mai :

Pièce de théâtre « Les artisans du rêve »

### Samedi 21 et dimanche 22 mai :

Pandathlon

### Dimanche 22 mai :

Course de moto au Col de la Madeleine

### Vendredi 3 juin :

Foire artisanale. Place de la vigneronne de 9h à 19h

### Samedi 4 juin :

Pièce de théâtre « Les Bazarettes » au centre culturel à 21h.  
Entrée 12€ adulte – enfant jusqu'à 12 ans 6 €

### Samedi 4 et dimanche 5 juin :

Course cycliste La Sporta – Ventoux

### Samedi 11 juin :

Spectacle « En forme à Bédoin »

### Dimanche 12 juin :

Course cycliste Ventoux Night Sénior – départ cave coopérative  
de 2h30 à 8h

### Dimanche 12 juin :

Course pédestre sur sentier – départ Maison forestière au sommet  
du Mt.Ventoux de 8h à 12h

Transhumance

### Vendredi 17 juin :

Spectacle Hip-Hop de la M.J.C.

### Samedi 18 juin :

Spectacle G.R.S. de la M.J.C.

### Samedi 18 et dimanche 19 juin :

La récampado – Toute la journée – place de la Vigneronne

### Jeudi 23 juin :

Feu de la Saint-Jean – Sommet du Ventoux à la tombée de la nuit

### Samedi 25 juin :

Spectacle de danse de la M.J.C.

### Samedi 25 et dimanche 26 juin :

« La ronde du Ventoux » Montée du ventoux véhicule historique

## Bienvenue à...

**Restaurant LA TAVERNE** sur le cours, Florent et Bruno Soard

Cuisine d'ici et d'ailleurs, ouvert du 14 février au 15 novembre à midi (sauf mardi et samedi) et le soir les week-end

**Julie RAMBAUD**, Ostéopathe animalier - les Jean Blanc à Bédoin - Tél : 06.03.72.99.87

**SARL BEDOIN LOCATION** : Location de vélos, vente et réparation, articles de sport  
Nouvel emplacement Place du Portail Olivier face à l'Office de Tourisme de Bédoin.

**PIZZA** à emporter **la MAMMA**, route de Crillon - Tél : 06 99 81 84 22